



Conseil économique et social

Distr. limitée
19 mai 2003
Français
Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Deuxième session

New-York, 12-23 mai 2003

Projet de décision présenté par le Rapporteur

L'Instance permanente sur les questions autochtones recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision ci-après :

« Débat de haut niveau de la session de fond de 2006 du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social, tenant compte du fait qu'en 2006, cinq années se seront écoulées depuis la première session de l'Instance permanente sur les questions autochtones et de l'importance croissante des questions autochtones sur la scène internationale, décide de consacrer le débat de haut niveau de sa session de fond de 2006 aux questions autochtones et d'inviter le Président de l'Instance à y participer. »

